MANDEMENT

D'ERECTION DE LA PIEUSE ASSOCIATION

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE,

DITE AUSSI

LA COURONNE D'OR.

MANDEMENT

D'ERECTION DE LA PIEUSE ASSOCIATION

DE

L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA VIERGE MARIE,

DITE AUSSI

LA COURONNE D'OR.

IGNACE BOURGET,

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIÉGE APOSTOLIQUE,

ÉVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC. ETC. ETC.

Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses, et à tous les Fidèles de notre Diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J.-C.

Nous recevons aujourd'hui, N. T. C. F., un Rescrit de Rome, qui Nous autorise à établir dans notre Diocèse une nouvelle Association de prières. Nous vous adressons, avec le présent Mandement, un *Précis* de cet important Rescrit qui vous dira, dans son langage simple et paternel, les grâces qui vous sont offertes par N. S. P. le Pape, et les devoirs de piété que vous avez à remplir pour y participer.

Les motifs qui nous doivent porter à répondre à l'appel du Père Commun, en nous agrégeant tous à la *Pieuse Association de l'Immaculée Conception*, sont nombreux et des plus pressants. Car, comme vous l'allez voir, il s'agit de glorifier l'Adorable Trinité, d'honorer la Vierge Immaculée, de porter secours à la Sainte Eglise, et de procurer la conversion des pauvres pécheurs.

Cette Confrérie est une des sublimes pensées, inspirées au Vicaire de J. C. par le sentiment de sa tendre piété pour l'Auguste Vierge Marie, et de sa compatissante charité pour les besoins de l'Eglise. Son grand cœur, sur lequel pèsent

jour et nuit nos maux accablants, en a formé le plan ; et sa main paternelle en a écrit les règles. Il s'en est déclaré le Patron ; et il veut que son Vicaire, l'Eminent Cardinal Patrizi, en soit le Président.

Les obligations à remplir, pour participer aux avantages de cette union de prières, sont faciles. Car il s'agit, pour les Prêtres, de dire une Messe par mois ; et pour les personnes consacrées à Dieu et les pieux fidèles, de faire la Sainte Communion.

Les grâces à recueillir, dans l'Association, sont précieuses. On y gagne de grandes indulgences ; et on y participe à des suffrages innombrables. On s'y trouve en société avec les Bienheureux du Ciel et les bonnes âmes de la terre. On y prie avec le Pape et avec toute l'Eglise, pour les vivants et les Fidèles trépassés. On y est dans un saint rapport avec des millions de Prêtres et de Fidèles.

Qu'il nous suffise, N. T. C. F., pour nous en convaincre, d'observer ici, en passant, qu'à la fin de l'année dernière, il se disait, dans cette nouvelle Association, déjà répandue dans tout l'Univers Catholique, plus de mille messes par jour, ce qui donne plus de sept mille Messes par semaine, plus de trente mille Messes par mois ; et plus de trois-cent-soixante-cinq mille, par année. Or ce nombre ne peut qu'augmenter avec le temps.

Voyez-vous, N. T. C. F., l'immense avantage qu'il y a pour vous de ne faire tous qu'un cœur et qu'une âme avec le Pape, qui est notre Père ; avec l'Eglise, qui est notre Mère, avec les Evêques et les Prêtres, qui sont vos Pasteurs, avec les Fidèles du monde entier, qui sont vos frères. Quelle noble Société, et que de biens en doivent résulter pour nous tous, et pendant la vie, et après la mort ! Car que de pieux suffrages nous sont préparés, si, comme il est fort à craindre, nous sommes condamnés aux flammes du Purgatoire ! Hélas ! nous commettons, chaque jour, tant de péchés, et nous faisons si peu de pénitence !

En priant pour tous les besoins de l'Eglise universelle, dans cette ***Pieuse Association***, nous prierons nécessairement pour les nôtres. Or, n'en doutez pas, N. T. C. F., ils sont très-grands sous tous les rapports. Le luxe étale son orgueil avec ostentation. La bonne foi disparait d'une manière allarmante. Les faux serments paraissent être à l'ordre du jour. Les blasphèmes se profèrent sans frein et sans pudeur. L'impureté ne se cache plus et s'affiche au milieu de nos villes et de nos campagnes. Car, hélas ! que de concubinages partout ! Que de prétendus mariages, contractés honteusement par des Catholiques devant des hommes ennemis de leur Religion ! Que de mauvais livres circulent dans le monde ! Que d'images et de portraits indécents font baisser les yeux de la pudeur, quand on traverse nos rues, et que l'on pénètre dans beaucoup de maisons ! L'ivro-

gnerie nous menace encore de toutes ses horreurs ; et elle traîne à sa suite des maux sans nombre.

Nos péchés provoquent donc incessamment la colère de Dieu ; et s'il se fâche contre nous, ne trouvera-t-il pas, dans les trésors de sa vengeance, des châtiments tout prêts à fondre sur nous ? N'est-il pas à croire que les sauterelles, qui nous apparaissent, ne soient les avant-coureurs de quelque nouveau fléau dévastateur ? Toutes petites qu'elles soient, elles menacent déjà la moisson qui, d'un autre côté, donne les plus belles espérances. En contemplant nos champs, l'on voit bien que Dieu tient d'une main ses bénédictions et de l'autre ses malédictions. A nous de choisir maintenant, N. T. C. F., et par conséquent, à nous de renoncer à tant de mauvaises habitudes, qui obligeraient Dieu de nous châtier dans sa justice. Oh ! Nous vous en conjurons, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, faites de dignes fruits de pénitence, en vous corrigeant tout de bon, et pour toujours, de ces vices détestables, qui toujours attireront sur nous les plus grands malheurs.

Mais pour appaiser ce Dieu si justement irrité, il nous faut lui offrir l'Auguste Vierge Marie, sa Mère et la nôtre. L'éclat de sa pureté virginale réjouit tellement son cœur que par Elle il daigne nous regarder, des yeux de sa divine compassion.

Maintenant voulons-nous, N. T. C. F., avoir un nouveau titre à la protection de cette Vierge toute-puissante, entrons dans la *Pieuse Association de son Immaculée Conception.* Ce sera en marchant sous le glorieux étendard de sa Virginité que nous écraserons la tête du serpent, qui fait pulluler parmi nous tous les vices. Oh ! oui : Nous l'espérons, N. T. C. F., la nouvelle Association va régénérer notre beau pays, en y faisant régner la pureté des mœurs, et avec elle, le bonheur des ménages et la tranquillité des familles.

Si nous sommes purs, sobres et modestes, Dieu sera pour nous un bon Père, comme nous serons pour lui de bons enfans. Il nous accordera la rosée du Ciel et la graisse de la terre, pour que nous soyons saints et heureux autant qu'on le peut être dans cette vallée de larmes.

O Marie, Mère de miséricorde, c'est de grand cœur que nous allons tous nous consacrer à la *Pieuse Association de votre Immaculée Conception*, qui, nous le voyons bien, fixe aujourd'hui, les yeux de votre complaisance. Nous y trouverons un asile assuré, dans tous les dangers de la vie ; et délivrés par vous de la fureur de nos ennemis visibles et invisibles, nous vivrons et mourrons en saints. *Mater Misericordiæ, tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe.*

A ces causes, le Saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, ordonné et statué, réglons, ordonnons et statuons ce qui suit :

Nous érigeons, dans toutes les Paroisses de notre Diocèse la *Pieuse Association de l'Immaculée Conception* avec tous les priviléges et indulgences y attachés, par N. S. P. le Pape Pie IX, aujourd'hui si heureusement régnant sur toute l'Eglise.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les Eglises, dans lesquelles se fait l'Office Public, et au Chapitre de toutes les Communautés Religieuses, avec le *Précis* ci-dessus mentionné, le premier dimanche après sa réception.

Donné à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le jour de la Sainte-Trinité, tombant le onze de juin, en l'année mil huit cent cinquante quatre, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.

✠ IG. EVEQUE DE MONTREAL.

Par Monseigneur,

JOS. OCT. PARÉ,
Chanoine-Secrétaire.